

SAUVETEUR – SECOURISTE DU TRAVAIL

OBJECTIFS : Disposer dans toutes les entreprises, du plus grand nombre possible de femmes et d'hommes capables d'agir immédiatement et efficacement en cas d'accident, en attendant l'arrivée des secours (article R4224-15 et 16 du Code du Travail)

EVALUATION : évaluation continue tout au long de la formation et délivrance d'un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

INTERVENANT : Croix Rouge Française

RECYCLAGE : Le premier recyclage doit avoir lieu dans les 24 mois qui suivent la formation initiale. Après le premier recyclage, la périodicité des suivants est fixée à 24 mois.

PROGRAMME

1. Rôle du SST
2. Protéger / Prévenir
3. Examiner
4. Alerter / Informer
5. Secourir :
 - La victime saigne abondamment,
 - La victime s'étouffe
 - La victime répond, se plaint de sensations pénibles et/ou présentes des signes anormaux
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime répond, se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas mais respire
 - La victime ne répond pas et ne respire pas

A compléter dans son ensemble et A RETOURNER IMPERATIVEMENT

FORMATION SUR 1 JOUR

Lieu de la formation : dans les locaux de la CPME 63

RECYCLAGES : Vendredi 19 novembre 2021 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Bulletin d'inscription

(1 bulletin par personne, faire des copies si nécessaire)

STAGIAIRE : Prénom..... Nom Date et lieu de naissance

Adresse personnelle :

ENTREPRISE : Nom du dirigeant.....; Nom d'entreprise.....

Siret Code Naf/APE Effectif.....

Adresse CP..... Ville.....

Tél.....

Centre de MEDECINE DU TRAVAIL:

MEDECIN DU TRAVAIL: Prénom..... Nom.....

Frais d'inscription

REGLEMENT A ENVOYER AVEC VOTRE INSCRIPTION

	<input type="radio"/> ADHERENT	<input type="radio"/> NON ADHERENT
TARIF* POUR 1 JOUR DE FORMATION	25 €* par personne	50 €* par personne

*Frais de repas et d'organisation - Tarif identique avec ou sans repas – Non remboursable en cas d'annulation

Joindre votre chèque à l'ordre de la CPME du Puy-de-Dôme

Formation payée le : Chèque n° Banque.....